



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

**COMITÉ EXÉCUTIF**

---

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
TENUE LE JEUDI 17 JUILLET 2025 À 8 H 30  
AU 300, RUE PARENT**

---

Monsieur André Marion ouvre la séance du comité exécutif.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

André Marion, conseiller  
Marc-Antoine Lachance, conseiller

**ÉTAIT ABSENT :**

Monsieur Marc Boucier, maire

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Messieurs Simon Filiatrault, directeur général adjoint - Sécurité publique et services institutionnels, André Pratte, directeur général adjoint, services de proximité, Simon Vincent, greffier adjoint

---

**CE - 14816\_25-07-17**

POINT 1.1.1

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président, André Marion, ouvre la séance du comité exécutif.

**CE - 14817\_25-07-17**

POINT 1.2.1

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : André Marion  
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.**

# PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

## **CE - 14818\_25-07-17**

### POINT 1.3.1

#### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 10 JUILLET 2025**

---

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 10 juillet 2025 a été transmise aux membres du comité exécutif le 11 juillet 2025;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance  
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**Le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 10 juillet 2025 soit approuvé.**

## **CE - 14819\_25-07-17**

### POINT 5.1

#### **COMMANDITE - GOLF FONDATION DU CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME**

---

ATTENDU QUE la Fondation du cégep de Saint-Jérôme organise leur évènement de levée de fonds d'été 2025 avec le Vélo-Golf;

ATTENDU QUE le cabinet du maire souhaite participer à l'évènement;

ATTENDU QUE le cabinet du maire achète une commandite pour l'évènement;

Il est proposé par : André Marion  
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**La Ville de Saint-Jérôme achète une commandite de 750 \$.**

**La trésorière soit autorisée à défrayer le coût de 750 \$ à la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme.**

## **CE - 14820\_25-07-17**

### POINT 5.2

#### **PARTENARIAT - COQUETEL DES LANTERNES - CENTRE MARIE EVE**

---

ATTENDU la campagne de financement majeure du Centre Marie Eve pour 2025;

ATTENDU l'évènement du Coquetel des lanternes du 4 septembre 2025;

ATTENDU que le cabinet du maire souhaite être représenté lors de l'évènement;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance  
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**La Ville de Saint-Jérôme achète un partenariat bronze pour le Coquetel des lanternes du 4 septembre 2025.**

**La trésorière soit autorisée à payer 500 \$ au Centre Marie Eve.**

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

**CE - 14821\_25-07-17**  
POINT 5.3

AIDE FINANCIÈRE - OPÉRATION NEZ ROUGE 2025

---

ATTENDU la demande d'aide financière de l'organisme Opération Nez rouge;

ATTENDU que le cabinet du maire souhaite offrir son aide à cet organisme pour la campagne 2025;

Il est proposé par : André Marion

Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**La Ville de Saint-Jérôme offre une aide financière de 500 \$ à l'organisme Opération Nez rouge pour la campagne 2025.**

**La trésorière soit autorisée à payer 500 \$ à l'organisme Opération Nez rouge.**

**CE - 14822\_25-07-17**  
POINT 9.1

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

---

Il est proposé par : André Marion

Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**La séance du comité exécutif soit levée.**

Le président,

---

André Marion

Le greffier adjoint par intérim,

---

SIMON VINCENT, avocat